

Pau, le 23 septembre 2021

**AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE  
DANS LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

**Préambule :**

Le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire, mis en place par la loi du 31 mai 2021 du 2 juin au 30 septembre 2021, est prolongé jusqu'au 15 novembre 2021.

La loi relative à la gestion de la crise sanitaire est parue au Journal officiel le 6 août 2021. Jusqu'au 15 novembre 2021, le gouvernement peut prendre certaines mesures pour limiter les déplacements ou les accès à certains établissements.

La période transitoire de sortie d'état d'urgence sanitaire est prévue du 2 juin au 15 novembre 2021. Les Préfets de département sont compétents pour arrêter pour leur territoire les mesures nécessaires afin de contenir la propagation du virus.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de contenir la circulation virale.

**Des indicateurs épidémiologiques en Pyrénées-Atlantiques qui caractérisent la circulation virale du SARS COV2 :**

Sur la base des données produites par Santé publique France au 23 septembre 2021, la situation épidémiologique se traduit par :

- Pour le département des Pyrénées-Atlantiques, le taux d'incidence général considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants, s'établit en S37 à 62.1 cas pour 100 000 habitants, contre 81.1 en S36. Le 23 septembre 2021, le taux d'incidence s'établit à 57.5. Ce taux place le département en situation de taux élevé (> 50), selon Santé Publique France.
- Le taux de positivité diminue et s'établit à 1.3 % en S37 contre 1.8 % en S36.
- L'analyse stratifiée par âge montre à nouveau une tendance à la baisse du taux d'incidence dans toutes les tranches d'âges, mais qui reste très élevé chez les 0-14 ans (133 pour 100 000 habitants en S37 contre 135 pour 100 000 habitants en S36). Le taux de dépistage est globalement en baisse dans toutes les tranches d'âge, sauf chez les 0-14 ans dont le taux de dépistage est passé de 2080 en S36 à 4483 en S37. Le taux de positivité reste stable

dans toutes les tranches d'âge, voire diminue fortement chez les 0-14 ans (3 % en S37 contre 6,5 % en S36). En effet, dans cette tranche d'âge, le taux d'incidence est stable et le taux de dépistage en augmentation.

- L'activité hospitalière tend à diminuer en semaine 37. Au 23 septembre 2021, 13 hospitalisations en médecine conventionnelle et 7 hospitalisations en réanimation de patients atteints de Covid-19 sont en cours contre 32 hospitalisations en médecine conventionnelle et 11 hospitalisations en réanimation le 10 septembre 2021.
- Le nombre de clusters diminue légèrement. Au 23 septembre 2021, 7 clusters sont en cours d'investigation dans le département contre 8 clusters le 10 septembre 2021, principalement dans le secteur scolaire ;
- Pour l'EPCI de Pau Béarn (population : 163 732) :
  - ✓ Le taux d'incidence diminue et atteint 78.9 pour 100 000 habitants en S37 contre 96.6 pour 100 000 habitants en S36.
  - ✓ Le taux de positivité diminue et atteint 1.4 % en S37 contre 1.7 % en S36.
  - ✓ Le taux de dépistage augmente et atteint 5 630 pour 100 000 habitants en S37 contre 5 540 pour 100 000 habitants en S36.
- Pour l'EPCI du Pays Basque (population : 311 876) :
  - ✓ Le taux d'incidence diminue et s'établit à 47.8 pour 100 000 habitants en S37 contre 72.9 pour 100 000 habitants en S36.
  - ✓ Le taux de positivité diminue et atteint 1.1 % en S37 et contre 1.6 % en S36.
  - ✓ Le taux de dépistage est en légère baisse avec 4 437 pour 100 000 habitants en S37 contre 4 487 pour 100 000 habitants en S36.
- La mutation L452R (portée principalement par le variant Delta) reste largement majoritaire avec 97 % des tests positifs criblés recherchant cette mutation ayant révélé sa présence.

En conclusion, l'amélioration de la situation épidémiologique observée ces dernières semaines dans le département des Pyrénées-Atlantiques se poursuit. Les indicateurs virologiques sont en faveur d'une baisse de la circulation virale. La pression sur le système hospitalier diminue.

Par ailleurs, dans le contexte de l'amélioration de la situation observée ces dernières semaines, la vaccination reste essentielle et doit continuer à être associée aux autres mesures de prévention (respect des gestes barrières, limitation des contacts à risque, isolement en cas de symptômes, d'infection confirmée ou de contact avec un cas confirmé) même pour les personnes vaccinées. La combinaison de ces mesures est nécessaire pour consolider la tendance épidémique actuelle.

Compte tenu de ces éléments et de la circulation majoritaire du VOC Delta, le niveau de vulnérabilité élevé du département est ainsi maintenu.

Le Directeur de cabinet,  
  
Olivier SERRE

